

# LE NERCILLACAIS

**Bulletin Municipal de Nercillac**  
2ème semestre 2021

## *Le Mot du Maire*

Chers Nercillacaises et Nercillacais,

La période estivale s'est déroulée presque normalement. Le 13 juillet dernier, il a été possible de tirer le feu d'artifice en appliquant les mesures barrières, mais, hélas, nous n'avons pas pu maintenir le repas communal, ni le verre de l'amitié à la fin du spectacle.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec les normes sanitaires imposées par le ministère de l'Education Nationale. Nous avons reconduit l'organisation du temps périscolaire en place depuis 18 mois, en mettant du personnel supplémentaire à la garderie et à la cantine.

Les différentes associations de la commune ont pu reprendre leurs activités en respectant à nouveau les règles sanitaires recommandées par les pouvoirs publics.

Le 11 novembre, nous avons été en mesure d'organiser la cérémonie cantonale de commémoration de l'armistice, en présence des autorités civiles et militaires nationales et départementales, des maires et des élus des communes du canton de Jarnac.

Suite à l'arrivée de la cinquième vague de Covid, nous avons dû annuler le repas des Aînés du 11 décembre, et nous annulons également avec regret, la cérémonie des vœux de la municipalité à la population le 07 janvier 2022.

Au cours de ce semestre, nous avons effectué de nombreux travaux de voirie pour améliorer la sécurité des usagers et nous leur demandons de respecter et de faire respecter les infrastructures.

Nous avons également réaménagé le hall d'accueil de la mairie pour mieux recevoir les habitants, et préserver la confidentialité des dossiers qui l'exigent, notamment pour les personnes qui rencontrent des difficultés pour remplir des formulaires en ligne.

Dans les mois qui viennent, nous allons devoir continuer à vivre avec la pandémie. Pour le bien de tous, nous vous demandons de continuer à appliquer les consignes sanitaires et les gestes barrières dans les lieux publics. Prenez soin de vous et de vos proches, et soyons solidaires tous ensemble.

Pour cette nouvelle année, je vous adresse, au nom du personnel communal et des conseillers municipaux, des vœux sincères de santé et de bonheur, pour vous et vos proches ainsi que des vœux de réussite dans vos activités et vos projets.

Bonne année 2022.





## ÉCOLE DE NERCILLAC

Le jeudi 2 septembre dernier, nos élèves ont repris la route de l'école. Cette nouvelle rentrée scolaire, marquée par la lutte contre la pandémie de Covid-19, a été accompagnée d'un nouveau protocole sanitaire, les élèves devant être masqués dès le CP. Le protocole périscolaire a toujours été maintenu depuis le début de la pandémie.

L'effectif de cette année est de 58 élèves répartis dans 3 classes : 23 → Maternelle, 19 → CP-CE1-CE2 et 16 → CM1-CM2.

L'équipe enseignante est composée de : Mme Céline PINET maîtresse de Maternelle, de Mr Thomas CASTELLI maître des CP-CE1-CE2 qui a succédé, dès la rentrée, à Mme Cynthia GENET mutée en Charente Maritime de Mme Carine LEBASTARD directrice et maîtresse de CM1-CM2

Plusieurs projets sportifs, pédagogiques et culturels sont prévus pour 2022.

Le matériel commandé dans le cadre du plan de relance numérique de l'État (ordinateurs, tablettes, vidéoprojecteur, tableau numérique et liseuses...), a été installé pour la rentrée scolaire.



La vente de tickets cantine et garderie se fera le 1er vendredi de chaque mois (hors vacances scolaires) de 16h30 à 18h30.

Prix au 1er janvier 2022 Cantine → 2.60 € / Garderie → 1.05 €

### Ci-dessous les dates :

Vendredi 07 janvier 2022 - Vendredi 04 février 2022 - Vendredi 04 mars 2022

Vendredi 01 avril 2022 - Vendredi 06 mai 2022 - Vendredi 03 juin 2022

### HORAIRES GARDERIE :

Ouverture : 7h15

Fermeture : 18h30

### BUREAUX ECOLIERS

Douze anciens bureaux d'élèves sont en vente au prix de 20 € l'unité. Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie au 05.45.80.92.11. Le nombre vendu par famille dépendra des demandes.



### Vacances scolaires 2021-2022

Vacances	<b>zone A</b>
<u>Vacances d'hiver 2022</u>	Fin des cours : vendredi 11 février 2022 Jour de reprise : lundi 28 février 2022
<u>Vacances de printemps 2022</u>	Fin des cours : vendredi 15 avril 2022 Jour de reprise : lundi 2 mai 2022
<u>Pont de l'Ascension 2022</u>	Fin des cours : mardi 24 mai 2022 Jour de reprise : lundi 30 mai 2022
<u>Grandes vacances 2022</u>	Fin des cours : jeudi 7 juillet 2022



### **COLLECTE DES DECHETS**

Distribution de bacs individuels OM (ordures ménagères) et CS (collecte sélective) sur réservation à la Mairie de Nercillac accompagnée du règlement.

180L → 27 € / 240L → 34 € / 330L → 52 €

### **CORRESPONDANTS DÉFENSE**

Chaque commune de France désigne, parmi les membres du conseil municipal, un correspondant défense qui est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires en ce qui concerne les questions défense Armée-Nation. Ses interlocuteurs locaux se situent au niveau de chaque département ; il s'agit de la préfecture et de la délégation militaire départementale.

Le correspondant défense :

- Remplit en premier lieu une mission d'information et de sensibilisation aux questions de défense des administrés de sa commune, à ce titre il dispose d'un espace spécifique sur le site internet du ministère de la défense...
- Participe au devoir de mémoire, en liaison avec les équipes pédagogiques de la commune, il peut favoriser les initiatives prises dans ce domaine.
- Dispose de toutes les informations nécessaires en matière de parcours de citoyenneté.

Le Correspondant Défense de notre commune est **Mr Alain LA SOUDIÈRE**.

### **TRANSPORT PAR BUS**

Le service de transport scolaire est également ouvert à tous les habitants des communes de Grand Cognac, dans la limite des places disponibles, une fois les élèves inscrits. L'accès au bus pour le grand public nécessite une inscription préalable auprès du Grand Cognac, et, peut se faire soit, avec un abonnement (195 € l'année), soit, par l'achat de tickets à l'unité (1 € le trajet). Les inscriptions et les ventes de tickets se font auprès du service Transports de Grand Cognac. Il est important de noter que le service n'est disponible qu'aux horaires scolaires sur la base d'un aller et d'un retour quotidiens (2 horaires disponibles pour le retour), et ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires. Les tickets et abonnements peuvent être achetés tout au long de l'année mais ne sont valables que pour l'année scolaire en cours. Une nouvelle inscription est nécessaire à chaque rentrée scolaire de septembre, afin de s'assurer le nombre de places disponibles et de garantir la priorité aux usages scolaires.

Notre commune est desservie par le Circuit COG19 et le Circuit COG26 à destination de Cognac.

Tous les Nercillacais peuvent s'inscrire auprès de Grand Cognac s'ils désirent emprunter ces lignes. Pour cela, il faut se rapprocher du service Transport du Grand Cognac au :

05.17.22.20.29, ou par mail : <http://transports@grand-cognac.fr>.

<https://www.grand-cognac.fr/vivre-et-participer/transports-et-mobilites/transports-scolaires>

### **ASSISTANCE NUMÉRIQUE AUX NERCILLACAIS**

Pour vous aider dans vos démarches officielles (à l'exclusion des transactions financières), la mairie de Nercillac vous propose une assistance par un conseiller numérique communal et, vous dirigera si besoin, vers un service compétent pour l'accomplissement de vos formalités administratives ou privées.



## **CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES**

C'est sous un beau soleil que la commune de Nercillac a eu l'honneur d'accueillir la cérémonie cantonale du 11 novembre. Une messe œcuménique a été célébrée à l'église. La Gendarmerie, les Maires, un détachement militaire de la Base Aérienne 709 de Cognac et les élus du Canton entouraient des anciens combattants et leur représentant. Des gerbes ont été déposées au pied du Monument aux Morts par les autorités et les associations.

Quelques élèves des classes de CM1 - CM2 de l'école de Nercillac, en présence de la Directrice, se sont succédé pour lire deux lettres d'un instituteur parti au combat, nous les félicitons pour leur prestation. Ils ont aussi déposé des fleurs coupées à côté du Monument aux Morts. Un café accompagné de chouquettes a été offert à l'issue de la cérémonie.



## **FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET**

Malgré les doutes et l'incertitude jusqu'aux derniers jours, le feu d'artifice a bien eu lieu le mardi 13 juillet à 23h. Des fusées de toutes les couleurs ont illuminé le ciel durant une quinzaine de minutes.



## **SERVICE CIVIQUE**

Pour cette année encore, l'Education Nationale recrute, pour les écoles de la circonscription de Cognac, des jeunes engagés dans un service civique. Les offres sont publiées sur le site du service civique depuis fin mai 2021.

Aujourd'hui, les candidatures sont si peu nombreuses qu'elles ne permettent pas de couvrir les postes auprès de nos enseignants.

Si vous êtes ou si vous connaissez des jeunes bacheliers entre 18 et 25 ans qui sont intéressés par un engagement de service civique, pour l'année scolaire en cours, pour travailler en renfort auprès des enseignants dans les écoles, n'hésitez pas à contacter la Mairie de Nercillac par téléphone au 05.45.80.92.11 ou par mail en cliquant directement sur l'onglet : « contactez la Mairie » du site internet « nercillac.fr ».

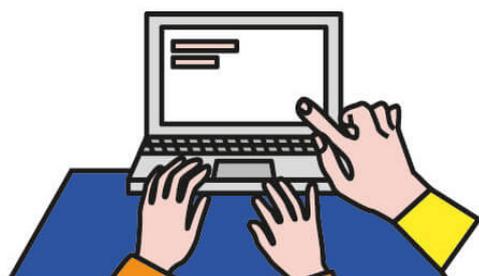


## ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de le faire. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Ci-dessous les différentes démarches pour vous inscrire.

En ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisé ;

- En mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription ;
- Par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669\*02 de demande d'inscription. Attention : Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.



## DÉFRIBILLATEURS

Deux défibrillateurs doivent être installés courant décembre, un sur le mur de façade de la Mairie, et un dans la cour de la salle des fêtes.



## ORANGE COLLECTE'MOBILE

Au mois de juin dernier, notre commune avait souhaité confirmer son engagement dans la protection de l'environnement en participant, pour une durée de 3 mois, à « collect'mobile, un geste pour ma ville ». Pour se faire, il avait été mis à disposition à la Mairie pendant 3 mois, un collecteur afin que les Nercillacais puissent déposer leurs téléphones mobiles usagés (voir Nercillacais du 1er semestre). Grâce à cette opération, Orange a collecté 2kg de mobiles dans notre commune. Merci à ceux qui ont participé.

## ASSISTANCE NUMÉRIQUE AUX NERCILLACAIS

Si vous rencontrez des difficultés pour certaines démarches officielles, nous vous rappelons qu'une assistance par un conseiller numérique communal est disponible. Si besoin, vous pouvez prendre contact auprès de la Mairie au 05.45.80.92.11 qui transmettra votre demande.



### **PRESENCE VERTE**

Présence Verte Charente vous propose pour le service de livraison de repas, une cuisine équilibrée et savoureuse, avec des menus élaborés par une diététicienne.

Une livraison à domicile est possible sur tout le territoire de la Charente. Les repas sont prêts à être réchauffés, pour une consommation 7 jours sur 7.

Plusieurs formules sont proposées : pauvre en sel, pauvre en sucre, pauvre en graisse, mixé, ...

Ce sera toujours le/la même livreur(se) qui viendra à domicile ce qui favorise ainsi une relation de confiance essentielle au maintien social. Ils apportent attention, bienveillance et écoute à leurs clients. Pour l'année 2022, Présence verte enrichit ses formules avec un choix à la carte pour chaque jour, un choix parmi 4 entrées, 4 plats, 4 laitages et 4 desserts. Bien sûr, ils continuent les régimes adaptés.

Présence Verte Charente vous propose, pour le service de bricolage / jardinage, des interventions sur tout le département avec le matériel propre à la structure.

Les salariés sont en CDI sur cette activité, ils sont expérimentés et diplômés.

Ils interviennent pour un minimum de deux heures. Le devis est gratuit et personnalisé.

Les services sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, que vos besoins soient temporaires ou réguliers. Plus de détails sur le site : <http://presencevertecharente.fr>

### **FRANCE SERVICES**

FRANCE SERVICES, le service du quotidien, 16 rue Dogliani à JARNAC a changé ses horaires d'ouverture :

-Lundi : matin → fermé / après-midi → 14h – 17h

-Mardi : matin → 9h30 – 12h / après-midi → 14h – 19h

-Mercredi : matin → 9h – 12h / après-midi → fermé

-Jeudi : matin → fermé / après-midi → 14h – 17h

-Vendredi → 9h30 -17h

Tél : 05.86.19.00.30

Mail : [jarnac@france-services.gouv.fr](mailto:jarnac@france-services.gouv.fr)

### **LA FILIÈRE COGNAC S'ENGAGE**

La préservation de l'environnement et du vignoble est au cœur de la dynamique et des engagements de la filière Cognac. Afin de les préserver, la filière a initié, fin 2016, une démarche volontaire de viticulture durable et responsable. Cela consiste à développer les bonnes pratiques pour accompagner les viticulteurs dans une démarche de progrès continu. L'objectif est d'obtenir une certification environnementale collective, associant la norme HVE 3 et des critères propres à la filière. Et si plus de 2500 viticulteurs sont engagés à ce jour, l'ambition est qu'ils le soient tous d'ici fin 2022, et que 100 % des exploitations soit certifié en 2028.

Quelques exemples de bonnes pratiques au bénéfice des riverains :

L'arrêt progressif des herbicides

La pulvérisation confinée

La protection des rivières...



### **COMPOSTEURS**

Distribution de composteurs sur réservation auprès du service prévention des déchets de Grand Cognac : tél. 05.17.22.20.04 - mail : [prevention-dechets@grand-cognac.fr](mailto:prevention-dechets@grand-cognac.fr)

400L → gratuit / 600L → 15 €\* / 800L → 30 €\*

\*Le règlement se fait uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public.





MANIFESTATIONS

### **SPECTACLE DE NOEL APE**

Le 17 décembre dernier, de bon matin, les élèves de l'école de Nercillac se sont rendus à la salle des fêtes de NERCILLAC, accompagnés de toute l'équipe enseignante et de celle de l'A.P.E. Les 58 élèves de notre petite école étaient conviés à assister à un spectacle entièrement offert par l'Association des parents d'élèves.

De Pikachu à Oui-Oui, en passant par Olaf, Dora l'exploratrice et bien d'autres encore, tous les personnages préférés de nos enfants s'étaient donné rendez-vous pour aider L'inspecteur GADGET à mener l'enquête suite à l'enlèvement du Père Noël. La comédie musicale interactive présentée par la troupe Olivier DISSAIS a permis aux élèves de l'école de se glisser eux aussi dans la peau de fins limiers.

Les éclats de rire, les cris de joie et les étoiles dans les yeux des petits comme des grands spectateurs, ont été une très belle récompense pour l'équipe de l'A.P.E.



Ne pouvant organiser le traditionnel goûter de Noël, en raison du contexte sanitaire, l'association a ensuite offert le dessert aux enfants de l'école, aux enseignants et à tout le personnel de l'école.

Cette journée s'est clôturée par une vente d'objets réalisés par les élèves avec l'aide de leurs enseignants, et par une distribution de chocolats pour tous.

L'équipe de l'A.P. E tient à remercier l'équipe enseignante pour leur investissement dans ces réalisations, pour leur confiance témoignée dans le choix du spectacle et tient à associer à ces remerciements tout le personnel de l'école sans qui rien n'aurait été possible

Nous remercions la superette, plus particulièrement Malika, pour avoir offert à l'école, comme chaque année, un très beau sapin de Noël afin que les enfants puissent le décorer.

### **REPAS DES AÎNÉS**

Face à une reprise d'épidémie de Covid-19 fin novembre, le repas des aînés prévu le 11 décembre 2021 a été annulé. Un ballotin de chocolats a été distribué à toutes les personnes éligibles au repas.





### **ABRIBUS LES VARENNES**

Pour une question de sécurité, en septembre dernier, l'ancien abribus en béton a été détruit et remplacé par un en verre, ce qui permet une meilleure visibilité.



### **TERRAIN DE LA COMMUNE**

En raison d'un projet de lotissement sur le terrain appartenant à la commune, entre la rue de Réparsac et le chemin du champ Losey, des travaux de remise à niveau de l'ensemble du terrain ont été réalisés.



### **AIRE : RUE DE BOUTIERS**

Des frênes menaçant de tomber sur l'espace pique-nique, ont été abattus en juillet dernier.

### **CIMETIERE**

Il a été posé des plaques sur l'Ossuaire et le caveau « Morts pour la France ».

Suite à un éboulement, le mur du fond du cimetière, en bas du parking, a été restauré.



### **VOIRIE**

Plusieurs travaux sur les chemins ont été effectués dont :

Le gravillonnage du chemin des Brandes, de la deuxième partie de la rue de l'Auberge, de la rue de Tignoux et de l'impasse Jousseaume.

La réfection complète du chemin du Terrier Rullot et du chemin de la Pichonnerie. La réfection d'une buse à Chante Grolle et chemin Romain.





### **MAIRIE**

Pour mieux vous accueillir, la Mairie a fait peau neuve avec 2 bureaux séparés pour les secrétaires et un hall d'accueil à l'entrée.



### **ECOLE**

Du fait de sa vétusté, la structure toboggan dans la cour de la Maternelle a été remplacée. Il a aussi été installé un jeu ressort.



Afin de respecter les nouvelles normes environnementales, une nouvelle chaudière à gaz moins énergivore et plus performante a été mise en place en remplacement de la précédente.

Quelques travaux de menuiserie ont été réalisés dans la bibliothèque et dans la salle de motricité.

### **ECOLE**

Un panneau d'interdiction a été posé à l'entrée du chemin qui descend à la garderie pour rappeler aux parents d'élèves qu'il est interdit de descendre ce chemin en voiture



### **BATIMENTS COMMUNAUX**

Nettoyage et entretien de l'ensemble des toitures des bâtiments (école, salle des fêtes et annexes,

La toiture de la salle polyvalente a été entièrement refaite.

La cuisine de la salle de fêtes a été réaménagée avec la suppression de l'escalier. L'espace cuisine est désormais plus fonctionnel (nouvelle cuisinière, table inox...)

### **EGLISE ET STADE DE FOOT**

Des marquages au sol ont été réalisés sur le côté de l'Église et devant l'entrée du terrain de football pour le stationnement des personnes à mobilité réduite





## ÉTAT CIVIL

En raison de la nouvelle réglementation du 2 octobre dernier, nous ne pouvons plus communiquer les informations sur l'État Civil.

Toutefois, toutes personnes désireuses de la publication d'un décès, d'une naissance ou d'un mariage, devra se manifester auprès du secrétariat de la mairie, afin de donner son accord par écrit.

## PIZZERIA

« BD PIZZAS » a remplacé « chez WILL » au 381 route de Cognac. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne réussite.

## COLLECTE SÉLECTIVE



Vous trouverez ci-dessous le calendrier mensuel du ramassage des sacs de collecte sélective de couleur jaune (Bouteilles en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires, journaux, magazines, prospectus, pots, barquettes et films plastiques ...).

La collecte sélective des sacs jaunes s'effectue le lundi matin 1 semaine sur 2.

<https://www.calitom.com/fr/content/16243>

## PROCHAINS RAMASSAGES :

Lundi 10 janvier, lundi 24 janvier, lundi 7 février, lundi 21 février, lundi 7 mars, lundi 21 mars, lundi 4 avril, mardi 19 avril, lundi 2 mai, lundi 16 mai, lundi 30 mai, mardi 7 juin, lundi 20 juin 2022

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h-12h

Mardi : 14h-17h

Mercredi 9h-12h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi: 14h-17h

## TELEPHONE DE LA MAIRIE

Tél : 05.45.80.92.11

Email : [mairie@nercillac.fr](mailto:mairie@nercillac.fr)

Site internet : <https://www.nercillac.fr>



**POMPIERS : 18**      **SAMU : 15**

**POLICE : 17**

**NUMEROS URGENCE PORTABLE : 112**

**GENDARMERIE : 05.45.81.45.73**

## CABINET INFIRMIÈRES :

Mme PROST Françoise - Mme MIGAUD Laurie - Mme DELVILLE Morgane - Mme PEDARROS Julie  
8, Rue du Salmon 05.45.80.89.08

## PHARMACIE:

Mme LANDRY Christelle 05.45.80.94.89

## RELAIS POSTE :

M. VOISIN Christophe 05.45.81.03.51

## DATES A RETENIR 1er semestre 2022

(suivant situation sanitaire)

**Dimanche 27 février 2022 Loto → Comité des Fêtes**

**Les 11, 12, 13 mars 2022 Brevet de chasse -> Société de chasse**

**Dimanche 27 mars 2022 Repas dansant → Club des aînés**

**Samedi 25 juin 2022 Concours village et repas → La boule Nercillacaise**

**Samedi 09 juillet 2022 Repas grillade → Société de chasse**

**Mercredi 13 juillet 2022 Fête Communale -> Municipalité et Associations**

**Dimanche 18 septembre 2022 Brocante -> Comité des fêtes**